

Association PHILÉMON &
Société des Poètes et Artistes de France (S.P.A.F.) Occitanie
Grand Prix Littéraire international 2026

Sites Internet : <https://philemonassociation.wordpress.com> & spafoccitanie.eklablog.com

Ce concours, au thème libre à l'exception de la nouvelle, comprend les sections suivantes :

POESIE : Sonnet régulier obligatoirement en alexandrins (forme exigée **ABBA, ABBA, CCD, EDE ou EED**)

* **Poésie classique** avec ou sans formes fixes (si forme fixe, l'indiquer entre parenthèses)

* **Poésie néoclassique** : seules les licences habituelles du néoclassique sont autorisées comme les rimes Singulier/pluriel, le hiatus, la non-élision, les échos et les répétitions. L'alternance des rimes est obligatoire.

* **Poésie libre sous quelque forme que ce soit (slam et prose poétique compris)** : seront privilégiés le rythme, la musicalité et l'envolée poétique

NOUVELLE : Celle-ci devra commencer par l'incipit suivant : « *L'eau verte du canal...* ». Le thème de la nouvelle devra impérativement être en rapport avec l'incipit.

Sont autorisés par concurrent au maximum **5 poèmes et une nouvelle**. Les poèmes ne devront pas dépasser **24 vers et la nouvelle, 3 pages format A4, interligne 1,5**. Les poèmes peuvent être répartis de 1 à 4 sections, au choix.

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Le concours s'adresse aux **personnes francophones** pour des **œuvres inédites** (c'est-à-dire non déjà publiées dans un recueil papier ou ebook, sur les réseaux sociaux ou les sites de poésie) **et/ou non déjà primées** dans un concours.

Les auteurs certifieront, par leur participation, que leurs poèmes ou leur nouvelle sont un original pensé et écrit par eux, et ne sont ni une copie, ni un extrait de texte existant, ni une rédaction réalisée tout ou partie par Intelligence Artificielle, et qu'ils ne contiennent aucun emprunt ou citation susceptible d'engager la responsabilité de l'organisation. Tout plagiat sera exclu.

Toutes les œuvres seront présentées dactylographiées en format A4, recto seulement, **impérativement avec police 12**, sans autre signe distinctif que la **devise** choisie par le candidat, à savoir **un nom de fleur suivi d'un adjectif**, le tout écrit **en majuscules, en haut et à gauche de la feuille**. (Exemple : DIGITALE AGILE). **En haut et à droite** figurera impérativement la section dans laquelle le candidat décide de présenter chaque œuvre.

L'envoi se décomposera en 2 phases simultanées :

* Un e-mail comprenant en pièces jointes les œuvres du candidat à adresser à : **concours.philemon.spaf@sfr.fr**. Le texte du mail n'indiquera que le nom du candidat au-delà des formules d'usage.

* Un courrier postal qui comprendra :

-Une fiche avec nom, adresse postale, téléphone et adresse e-mail (la même que l'envoi), le titre de chaque œuvre présentée ainsi que leur section et

-Un chèque à l'ordre de : **ASSOCIATION PHILÉMON**.

Le droit de participation étant de 8 € pour le premier poème, 5 € pour les suivants et de 15 € pour la nouvelle. L'inscription ne sera effective qu'après réception du paiement.

Le courrier est à adresser, par **envoi NON recommandé** à : Association PHILÉMON 95, Grand rue Saint-Michel 31400 – Toulouse, **avant le 31 mars 2026** (le cachet de la poste faisant foi).

Les participants hors de France pourront faire un virement à l'adresse IBAN suivante : **FR76 1780 7000 1265 3217 8936 210** Adresse SWIFT (BIC) **CCBPFRPPTLS**

Le **Grand Prix** sera remporté par le concurrent obtenant la meilleure moyenne dans trois sections différentes et sera doté, outre la médaille d'or de la ville de Toulouse, d'un chèque correspondant à **15%** de la somme totale des droits de participation (soit environ **300 €** pour une participation moyenne). Trois prix seront attribués dans chacune des **5** sections, le premier de chaque section consistant en une dotation de **5%** de la somme totale des droits de participation pour les poèmes et **15%** pour la nouvelle (soit environ **100 €** pour chaque section de poésie et environ **300 €** pour la nouvelle, si l'on se base sur une participation moyenne). Ainsi, **50%** des droits de participation seront redistribués aux concurrents.

La remise des prix aura lieu à Toulouse fin juin **2026** en présence d'un élu de la mairie de Toulouse.

Le jury, **dont les décisions sont sans appel**, se réserve le droit de désigner moins de lauréats que prévu, voire aucun lauréat dans une catégorie, s'il juge la qualité des écrits insuffisante. Si le nombre de candidats est insuffisant, les organisateurs se réservent le droit d'annuler le concours et les chèques seront alors restitués. Le fait de concourir implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. De plus les lauréats accepteront automatiquement que leurs œuvres et leurs photos prises à l'occasion de la remise des prix soient publiées sur les 2 sites des associations organisatrices.